

RAPPORT 2021-2022

Soutien à la vitalisation



MOBILISATION

Afin d'encourager la collaboration des élu.e.s, de l'administration municipale et des partenaires du milieu, la Ville de Shawinigan a mis en place une démarche de mobilisation visant à définir collectivement les axes de vitalisation qui permettront d'améliorer les services à la population et la réalisation de projets ayant des impacts sociaux, économiques et environnementaux.



Collecte d'informations

Rencontre avec 10 partenaires et tables de concertation locales



Cartographie des orientations et des objectifs territoriaux

Analyse de 10 plans d'action et politiques municipales, ainsi que des priorités des principales concertations locales

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

2 événements de cocréation



- 7 thématiques
- 90 options de vitalisation
- 25 scénarios prototypés



Plus de 30 participant.e.s :

- Mandataires de la Ville
- Services municipaux
- Partenaires socioéconomiques

Comité de vitalisation

Composé de 11 membres représentant la Ville, des organisations communautaires, des organisations socioéconomiques et des institutions publiques.

Le comité assure la mise en œuvre de l'entente de vitalisation.

Il a été créé par le conseil municipal le 31 janvier 2022.

Cadre de vitalisation

Le cadre de vitalisation a pour objet de déterminer les axes de vitalisation, les types de projets privilégiés, les critères de sélection des projets, les taux et seuils d'aide applicables et les règles de gouvernance.

Le cadre a été adopté par le conseil municipal le 7 juin 2022.

UTILISATION DES SOMMES 2021-2022

Du 14 juin 2021 au 31 mars 2022

Durant cette période aucun projet n'a bénéficié d'aide financière. Les sommes utilisées ont servi à la planification et la concertation.

La présentation du cadre de vitalisation et l'appel à projets ont eu lieu lors d'une conférence de presse le 15 juillet 2022. Les investissements débiteront donc à l'automne 2022.

Sommes utilisées au 31 mars 2022

70 570 \$

Planification et concertation pour la mise en œuvre de l'entente

LA VISION

Adopter des pratiques de développement inclusives afin de favoriser la transition socioécologique de notre communauté.

La transition socioécologique est liée au développement durable, à la transition énergétique, la résilience et la décroissance (produire et consommer en diminuant l'impact sur la planète). Cette approche favorise également des stratégies et des actions visant à rapprocher les individus, les institutions et les entreprises.

LES AXES



**Autonomie
et sécurité
alimentaire**



**Inclusion et
participation à
la communauté**



Culture



Habitation



**Développement
économique à
impact social**



**Valorisation et
protection de
l'environnement**